

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 25 septembre 2020

Conseil de la Métropole du Grand Paris : Election des 23 conseillers métropolitains délégués et constitution de différentes commissions

Sous la présidence de Patrick OLLIER, le Conseil de la Métropole du Grand Paris s'est réuni ce vendredi 25 septembre 2020 pour élire les conseillers métropolitains délégués membres du Bureau, constituer de nouvelles commissions et procéder à différentes délibérations.

Les 23 conseillers métropolitains délégués membres du Bureau :

- 1^{er} : Jacques-Alain BENISTI, Villiers-sur-Marne, *groupe LR DVD et indépendants*
- 2^{ème} : Nadège AZZAZ, Châtillon, *groupe socialiste et divers gauches*
- 3^{ème} : Etienne LENGEREAU, Montrouge, *groupe UDI centristes et indépendants*
- 4^{ème} : Jacqueline BELHOMME, Malakoff, *groupe Front de Gauche et citoyens*
- 5^{ème} : Virginie DASPET, Paris 20^{ème}, *groupe écologiste, social et citoyen*
- 6^{ème} : Daniel-Georges COURTOIS, Paris 15^{ème}, *groupe LR DVD et indépendants*
- 7^{ème} : Marie-Christine SEGUI, Ormesson-sur-Marne, *groupe LR DVD et indépendants*
- 8^{ème} : Olivier KLEIN, Clichy-sous-Bois, *groupe socialiste et divers gauches*
- 9^{ème} : Pascal PELAIN, Villeneuve-la-Garenne, *groupe UDI centristes et indépendants*
- 10^{ème} : Patricia TORDJMAN, Gentilly, *groupe Front de Gauche et citoyens*
- 11^{ème} : Brigitte MARSIGNY, Noisy-le-Grand, *groupe LR DVD et indépendants*
- 12^{ème} : Hervé GICQUEL, Charenton, *groupe LR DVD et indépendants*
- 13^{ème} : Afaf GABELOTAUD, Paris 18^{ème}, *groupe socialiste et divers gauches*
- 14^{ème} : Karine FRANCKET, Aubervilliers, *groupe UDI centristes et indépendants*
- 15^{ème} : Sébastien BENETEAU, Juvisy-sur-Orge, *groupe LR DVD et indépendants*
- 16^{ème} : Alexandra CORDEBARD, Paris 10^{ème}, *groupe socialiste et divers gauches*
- 17^{ème} : Jacques BAUDRIER, Paris 20^{ème}, *groupe Front de Gauche et citoyens*
- 18^{ème} : Pierre-Yves MARTIN, Livry-Gargan, *groupe LR DVD et indépendants*
- 19^{ème} : Vincent BEDU, Santeny, *groupe UDI centristes et indépendants*
- 20^{ème} : Laurent RUSSIER, St-Denis, *groupe Front de Gauche et citoyens*
- 21^{ème} : François DECHY, Romainville, *groupe écologiste, social et citoyen*
- 22^{ème} : Hélène de COMARMOND, Cachan, *groupe socialiste et divers gauches*
- 23^{ème} : Jean-Michel GENESTIER, Le Raincy, *non-inscrit*

Les 9 commissions thématiques :

1. Santé et solidarités
2. Transition écologique et énergétique
1. Biodiversité et nature en ville
2. Cohérence territoriale et mobilités durables
3. Attractivité et développement économique
4. Numérique, innovation, recherche et développement
5. Aménagement
6. Habitat et Logement
7. Finances

La commission spéciale Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Héritage

Présidée par Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et constituée d'un membre de chaque groupe politique, la commission spéciale « Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Héritage » travaillera sur l'ensemble des enjeux économiques et sociaux en lien avec les JO.

Par ailleurs, les Conseillers métropolitains ont adopté à l'unanimité plusieurs délibérations notamment en matière d'aménagement, d'habitat et de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :

- **Aménagement**

Sur le rapport d'Éric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie et aux Partenariats Institutionnels, le Conseil, après en avoir délibéré, a déclaré d'intérêt métropolitain les soutiens financiers aux projets de la Grande Allée de la ZAC Sevrans Terre d'Avenir - Centre-Ville – Montceau, pour un montant de 2,1M€ et de T ZEN 3 (Paris 19^e, Pantin, Romainville, Noisy-le-Sec, Bobigny, Bondy, Pavillons-sous-Bois) pour un montant de 2M€. Le Conseil a également adopté l'extension du périmètre de l'opération d'aménagement d'intérêt métropolitain (OIM) de Livry Gargan. Cette extension de l'OIM conduirait un périmètre de projet de 56,9 ha, soit 3 fois la superficie initiale.

- **Action d'intérêt métropolitain en faveur de l'amélioration du parc immobilier bâti**

Sur le rapport de Denis CAHENZLI, Vice-président délégué à la Stratégie Métropolitaine de l'Habitat, le Conseil a adopté un soutien financier à hauteur de 25% du coût hors taxe, au dispositif d'élaboration du plan de sauvegarde de la copropriété Le Bonaparte à Sevrans de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol.

- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :**

Sur le rapport de Sylvain BERRIOS, Vice-président délégué à la GEMAPI, la délibération sur la convention de financement avec le département du Val de Marne pour des travaux relatifs aux ouvrages de protection anti-crue a été adopté par les Conseillers métropolitains. Un témoignage de l'engagement de la Métropole du Grand Paris dans la lutte contre les inondations.

« Je me réjouis de cette élection des conseillers métropolitains délégués et de la constitution de ces différentes commissions qui permettent l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée métropolitaine. La commission spéciale Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Héritage, permettra de faire en sorte que ce soit ensemble que l'on chemine vers cette magnifique opération des Jeux Olympiques. Quant aux délibérations concernant les opérations d'intérêt métropolitain en Seine-Saint-Denis, elles illustrent parfaitement les actions de rééquilibrage territoriale que la Métropole engage depuis sa création.», précise Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^e janvier 2016.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)